

ATELIERS EMPLOYEURS / MANAGERS / RÉFÉRENTS / MEMBRES CSE

ATL05 – Evaluation des RPS dans les entreprises de moins de 50 salariés avec l'outil "Faire le point"



Contexte

Troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Voici quelques-uns des symptômes qui peuvent être liés à des risques psychosociaux (RPS). Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...). Il est possible de les prévenir avant qu'ils apparaissent.

Objectifs pédagogiques

Savoir utiliser l'outil « Faire le point » et grâce à son questionnaire collectif :

- **S'interroger** sur la présence de RPS dans l'entreprise
- **Obtenir** les clés de compréhension et des pistes d'actions pour les prévenir
- **Aider** à l'intégration des RPS dans le DUERP

Prérequis

Pour suivre cet atelier, l'entreprise doit avoir formalisé ou amorcé une démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP). A défaut, vous pouvez bénéficier des accompagnements suivants : ACC01, ACC02, ACC03.

À l'issue de cet atelier, nous pouvons vous accompagner à l'évaluation et à la prévention des risques psychosociaux (ACC09).

Informations : 04 92 90 95 15

Inscription : prevention@ametra06.org



Coût

Nécessite une analyse du besoin pour en déterminer le périmètre, les modalités d'intervention et le coût éventuel (compris ou pas dans la cotisation)



Durée

1h30



Lieu

En session intra-entreprise sur votre site ou en session multi-entreprises dans les locaux de l'AMETRA06 par effectif de 10 personnes



Publics concernés

Chefs d'entreprise, managers, préventeurs, membres de CSE volontaires

Contenus

- Rappel réglementaire
- Facteurs de risques, enjeux et leviers
- Démarche globale de prévention des RPS
- Présentation de l'outil « Faire le point » et modalités d'utilisation